



vi | urbaine

# BUDGET ET PROJETS 2017

## CONTACT PRESSE

**CATHY SERRA**

TÉL. : 04 72 65 80 54

PORTABLE : 06 85 48 27 60

E MAIL : [cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr](mailto:cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr)

<b>BUDGET 2017 : DÉPENSES CONTENUES, INVESTISSEMENT MAINTENU .....</b>	<b>3</b>
<b>LES CHIFFRES .....</b>	<b>5</b>
<b>ÉDUCATION : EXTENSIONS ET CRÉATIONS D'ÉCOLES .....</b>	<b>9</b>
<b>PETITE ENFANCE ET FAMILLE : DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS .....</b>	<b>11</b>
<b>JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE : SOUTIEN À L'AUTONOMIE DES JEUNES .....</b>	<b>12</b>
<b>SOLIDARITÉ ET PERSONNES ÂGÉES : RESTRUCTURATION DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT .....</b>	<b>13</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE : DE NOUVEAUX ESPACES OUVERTS À TOUS .....</b>	<b>14</b>
<b>SANTÉ : L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS .....</b>	<b>15</b>
<b>SPORT : AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LES INSTALLATIONS SPORTIVES .....</b>	<b>16</b>
<b>CULTURE : PRÉSERVER TOUS LES FINANCEMENTS .....</b>	<b>17</b>
<b>CADRE DE VIE : DES ESPACES VERTS DANS TOUS LES QUARTIERS .....</b>	<b>18</b>
<b>ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES .....</b>	<b>19</b>
<b>DÉVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT : LES PROJETS SORTENT DE TERRE .....</b>	<b>20</b>
<b>ÉCONOMIE ET EMPLOI : DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE GÉNÉRATRICE D'EMPLOI .....</b>	<b>22</b>
<b>HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ : PERMETTRE À CHACUN DE PARTICIPER À LA VIE DE LA CITÉ .....</b>	<b>23</b>
<b>PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE .....</b>	<b>23</b>
<b>SERVICE PUBLIC : AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE AUX USAGERS .....</b>	<b>24</b>

147 192  
habitants

Un budget de  
169 449 118 €\*  
172 403 886 € en 2016

Dépenses d'investissement  
47,15 M€  
52,09 M€ en 2016

Dépenses réelles de fonctionnement  
121,91 M€  
120,31 M€ en 2016

Charges de personnel  
73,41 M€  
73,27 M€ en 2016

Endettement :  
20,1 M€  
7,7 M€ en 2016

Recettes d'investissement :  
32,64 M€  
35,92 M€ en 2016

Recettes de fonctionnement  
136,7 M€  
137,6 M€ en 2016

Produit  
des impositions directes :  
74,86 M€  
recettes estimées à  
73,52 M€ en 2016

## BUDGET 2017 : dépenses contenues, investissement maintenu

C'est un budget de 169 449 118 € (172 403 886 € en 2016) qui sera soumis au vote du Conseil municipal le 15 décembre 2016.

Villeurbanne conserve un **investissement important** (47,15 M€) tout en préservant la fiscalité : les taux d'imposition sont maintenus aux niveaux votés et reconduits depuis 2009 pour les trois taxes : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non-bâti.

Dans un contexte instable, la stratégie financière de la Ville vise à assurer la pérennité de l'action municipale et un service public de qualité. Cette stratégie est fondée sur le maintien d'une capacité d'autofinancement (14,80 M€) – de manière à limiter l'endettement – ; sur un effort d'investissement important (200 M€ sur la totalité du mandat) ; sur une stabilité fiscale et une maîtrise des coûts de fonctionnement (progression de 1,3 % et de 0,19 % pour la masse salariale).

### Le contexte

L'amendement proposé à l'Assemblée nationale pour une revalorisation de 0,8 % des bases (établie sur l'inflation prévisionnelle pour 2017) a été rejeté au profit d'une revalorisation de 0,4 % (Loi de finances 2017). Cela représente une perte potentielle pour Villeurbanne de près de 300 K€. La revalorisation du point d'indice des fonctionnaires (+ 1,2 %) qui était gelé depuis 2010 – a également des répercussions sur le budget de la Ville. Il correspond à une augmentation de ses charges de personnel de 680 K€. La baisse des dotations de l'État se poursuit (baisse de 8,59 % par rapport au BP 2016).

Il s'agit pour Villeurbanne d'en limiter les conséquences dans l'action publique mais aussi auprès de ses partenaires. La Ville soutient la restructuration et le développement du Centre communal d'action sociale (cf. p.13). Elle a fait le choix de la mutualisation et de la contractualisation de certaines subventions notamment celles destinées aux centres sociaux (cf. p.14).

### Le plan d'actions de Villeurbaine

La Ville a formalisé un plan visant à analyser et améliorer l'action de ses services.

Il va par exemple permettre de :

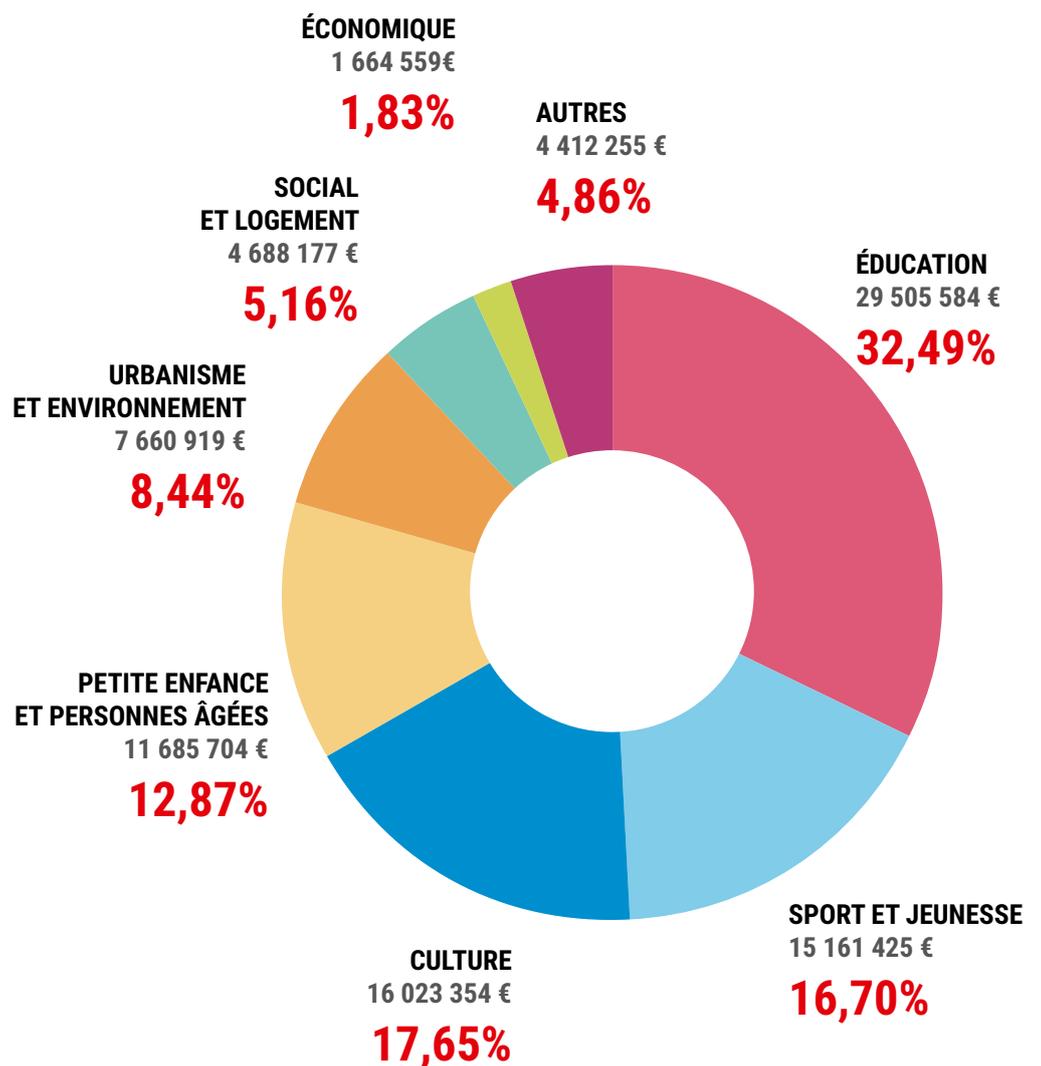
- repenser le fonctionnement des nouveaux équipements. Dans le secteur de la Petite enfance, l'EAJE Helen-Keller accueillera au sein de la même structure une crèche municipale et, alternativement, un relais d'assistantes maternelles et un accueil de loisirs sans hébergement pour les 3-6 ans (p.11) ;
- créer un accueil commun des services Petite enfance et Éducation et ouvrir un portail familles en ligne pour simplifier les démarches liées à la scolarité ou aux modes de garde (p.24) ;
- faire évoluer le mode d'entretien des cimetières : une partie des travaux sera confiée à une entreprise d'insertion.

**La Ville maintient son effort sur les dépenses d'équipement qui restent à un niveau élevé** (38,92 M€ – en baisse de 11,6 % par rapport à 2016 mais qui devraient augmenter en 2018) pour accompagner l'évolution démographique (équipements scolaires et petite enfance notamment).

Engagée depuis plusieurs années en faveur du développement durable, elle poursuit un programme visant à améliorer les performances énergétiques de ses équipements et du parc immobilier dans le cadre de son plan climat énergie territorial (cf. page19), elle promeut les modes doux, préserve la nature en ville et la biodiversité (cf. p.18) ; développe des modes de production et de consommation durables et favorise les approches innovantes et l'expérimentation sociale. (Cf. Territoire zéro chômeur de longue durée – p.22, les Semaines rencontres et territoires – p.10, le Laboratoire ouvert villeurbannais – p.14).

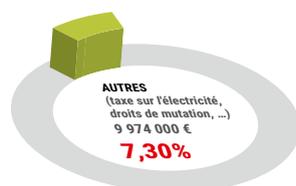
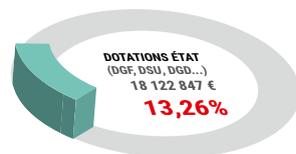
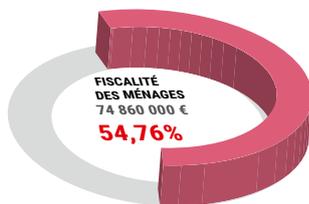
# LES CHIFFRES

## CHARGES DE FONCTIONNEMENT VENTILÉES PAR SECTEUR

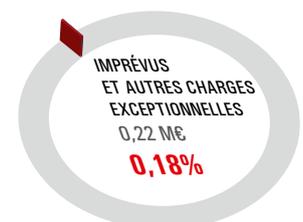
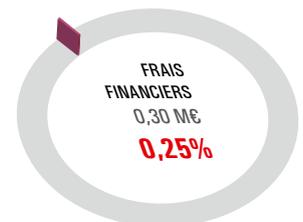
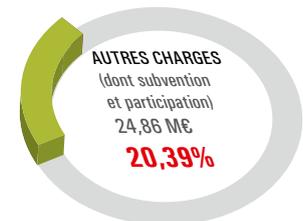
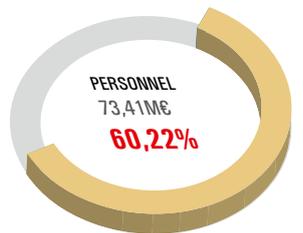
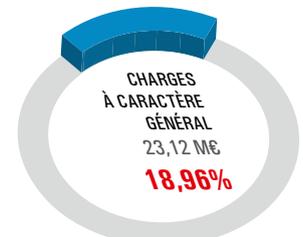
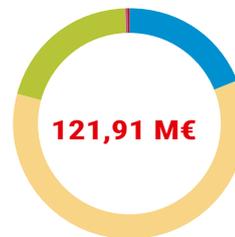


NB: les chiffres présentés dans ce document – sauf mention – sont ceux inscrits au budget 2017

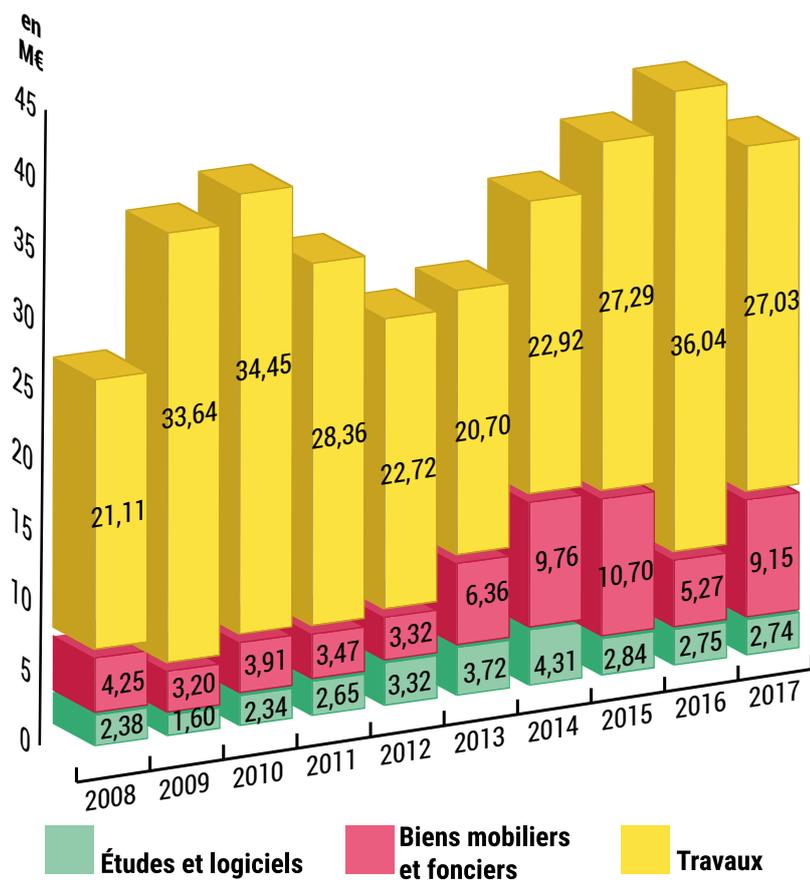
**RECETTES RÉELLES  
DE FONCTIONNEMENT :**  
**136 713 658 €**



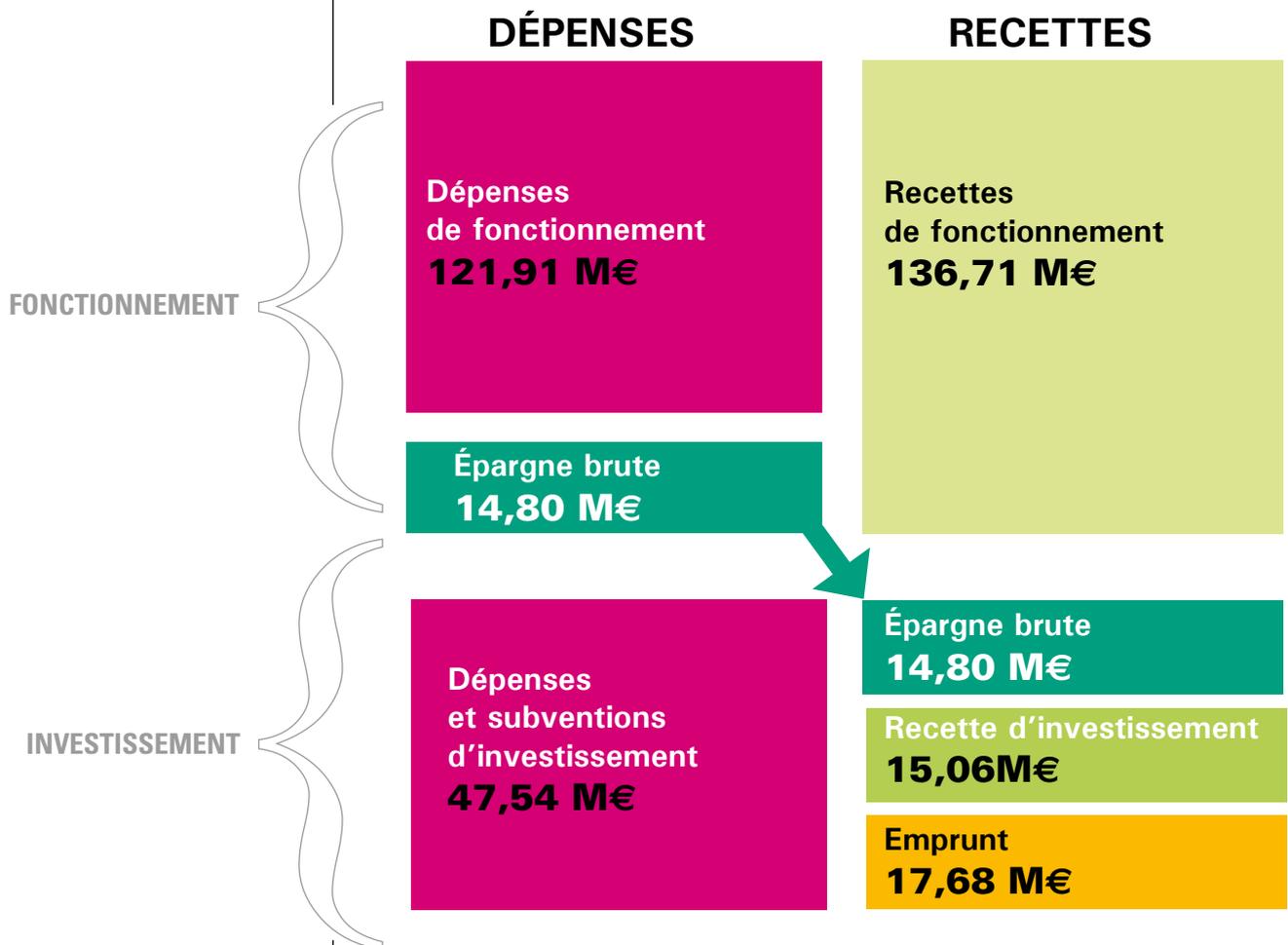
**DÉPENSES RÉELLES  
DE FONCTIONNEMENT :**  
**121,91 M€**



**MONTANT TOTAL  
DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 44,06 M €**



**ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2017**  
(opérations réelles hors crédit revolving)





▲ L'école Jean-Moulin

## ÉDUCATION : extensions et créations d'écoles

La Ville poursuit son programme de restructuration et d'extension des écoles. **9,459 millions d'euros sont consacrés cette année aux études et travaux pour l'ensemble des groupes scolaires** : requalification des groupes scolaires Berthelot (2,53 M€), Tonkin (1,1055 M€ – voir encadré) ; achèvement des travaux dans les groupes scolaires Jules-Guesde (459 K€), Jean-Moulin (100K€) et études pour la construction de six classes à Pasteur (150 K€), traitement thermique des façades à Lazare-Goujon (215 K€) ainsi que divers travaux et gros entretien dans l'ensemble des groupes scolaires (2 M€). 270 K€ seront dédiés au déploiement des vidéoprojecteurs interactifs. La Ville travaille par ailleurs à la création de trois nouvelles écoles, dont une dans le cadre de la Zac Gratte-Ciel centre-ville avec la construction du groupe scolaire Rosa-Parks.



### TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE DU TONKIN

Le groupe scolaire du Tonkin, construit dans les années 1980, est composé de neuf classes élémentaires et six classes maternelles. Le projet intègre la réalisation de deux classes maternelles et une couchette en extension du bâtiment situé avenue Antoine-Dutriévoz et de deux classes élémentaires en extension du bâtiment situé rue Henri-Rolland. Deux patios seront construits, l'un donnera sur l'espace couchette de la maternelle et l'autre, disposé en jardin pédagogique. Des jeux seront réinstallés dans la cour de l'école maternelle. Des terrasses végétalisées seront par ailleurs aménagées en toiture. Les travaux ont démarré en juin 2016 et s'achèveront en juin 2017



École provisoire  
Rosa-Parks



### Construction d'un restaurant place Albert-Thomas

La modernisation et l'extension des restaurants des écoles (1175 places supplémentaires à la rentrée 2016) seront complétées par la réalisation d'un restaurant scolaire d'une capacité d'environ 500 couverts en self-service. Cette opération va permettre l'aménagement d'un nouveau restaurant pour le personnel municipal (200 couverts). Les deux restaurants, en liaison froide, seront livrés par la cuisine centrale. Ils seront réalisés dans un espace de 1150 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation situé 13 rue du 4-Août-1789. 1,11 M€ d'euros est inscrit au BP 2017 (sur un montant total de 1,460 M€ inscrits à la PPI).

### SEMAINES RENCONTRES ET TERRITOIRES

Dans le cadre du groupe de travail "Caisse des Écoles", la ville de Villeurbaine a décidé de faire évoluer les "classes découvertes avec nuitée" au bénéfice d'un nouveau dispositif sur le temps scolaire appelé "Semaines Rencontres et Territoires". Il s'agit, pour une trentaine de classes de CM1 et CM2, de bénéficier d'une semaine dédiée à une thématique forte qui se décline en quatre activités complémentaires. Les activités proposées doivent permettre aux enfants d'aller à la rencontre des acteurs culturels et associatifs de Villeurbaine, de vivre des moments de découverte et d'échange autour de la musique, du cinéma, de l'écriture poétique, des cycles naturels (l'eau, la faune, la flore urbaine), de l'architecture et du patrimoine, de l'autonomie et du vivre ensemble. La Caisse des Écoles finance ces activités. Il s'agit d'une année expérimentale. Les "Semaines Rencontres et Territoires" ont vocation à être pérennisées dans les années à venir.





EAJE Maisons-Neuves  
(image d'ambiance)

## PETITE ENFANCE ET FAMILLE: de nouveaux équipements

Le déménagement de la microcrèche parentale Baby Némó va permettre à l'association d'augmenter sa capacité de 9 à 15 places.

En 2017, la Ville accompagnera un nouveau projet "passerelle" entre la crèche Gribouille – gérée par la Maison sociale Cyprien-Les Brosses – et l'école Albert-Camus. Ces projets favorisent la scolarisation progressive des 2-3 ans et sont cofinancés par la Caisse d'allocations familiale à hauteur de 50 %.

### EAJE ZAC des Maisons-Neuves

La Ville s'est portée acquéreur d'un EAJE intégré dans un immeuble de logements de la Zac des Maisons-Neuves. Cet équipement de 42 places, d'une surface de 660 m<sup>2</sup>, sera livré fin 2017, pour une ouverture prévue début 2019. Une réflexion est en cours afin de déterminer le mode de gestion de cette future crèche. Coût global de l'opération: 2,1M€. Le montant global inscrit au BP 2017 pour cette opération est de 569 K€ (80 K€ de travaux et 488 K€ d'acquisition foncière inscrits à la PPI).

### PÔLE PETITE ENFANCE HELEN-KELLER DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DU TERRAIN DES SŒURS

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du Terrain des Sœurs, dans le quartier des Buers, les travaux pour la réalisation du pôle Petite enfance Helen-Keller (770 m<sup>2</sup> de surface utile et 580 m<sup>2</sup> pour les espaces extérieurs), démarreront à l'automne 2017 pour une ouverture prévue en 2019. Le Pôle réunit au sein d'un même équipement un EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) de 42 places et des locaux destinés à accueillir alternativement un accueil de loisirs sans hébergement - pour les enfants de 3 à 6 ans - et un relais d'assistantes maternelles. Ce regroupement de différents services aux familles favorisera la mutualisation et le travail entre les différents acteurs de la structure. Le bâtiment bénéficiera d'un jardin en toiture surplombant le futur parc public. Le montant de la réalisation, toutes dépenses confondues est de 4,4 M€. Les montants inscrits au BP 2017 pour cette opération sont de 185 K€(études) et 815 K€ (travaux).





## **JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE: soutien à l'autonomie des jeunes**

Les objectifs de la politique jeunesse seront poursuivis à travers la mise en œuvre d'actions visant à l'autonomie des jeunes: bourses au permis de conduire, bourses aux chantiers jeunes...

Le dispositif Install Toit permettra de verser potentiellement plus de 130 aides à la première installation dans un logement.





### ÉPICERIE MOBILE DANS LES RÉSIDENCES JEAN-JAURÈS ET CHÂTEAU-GAILLARD

Depuis le mois de septembre 2016, une épicerie mobile fait halte tous les mardis matin dans les résidences pour personnes âgées Jean-Jaurès et Château-Gaillard. Les produits frais proviennent de productions locales et l'épicerie est bio et artisanale (viande, pain, fromage, fruits, légumes, farine, miel, confitures...). Une expérimentation qui permet aux résidents de retrouver de l'autonomie - les commerces n'étant pas toujours facilement accessibles - de pouvoir choisir leurs produits et de continuer à bien s'alimenter. Au-delà de l'achat, le passage de l'Épicerie a vocation à devenir un moment de convivialité puisque les usagers peuvent venir y déguster thés et cafés.

## SOLIDARITÉ ET PERSONNES ÂGÉES : restructuration de l'offre d'hébergement

La subvention au Centre communal d'action sociale (CCAS) augmente de près de 10 %. Elle passe ainsi de 3,653M€ à 4,016M€. Il s'agit pour Villeurbanne d'accompagner la restructuration de l'offre d'hébergement pour les personnes âgées et notamment la fermeture de deux Ehpad. Dans cette période de transition, elle apporte – via cette subvention – un soutien financier pour les personnels (gestion des sureffectifs) et résidents concernés par ces fermetures (déménagement et compensation du différentiel tarifaire pour les résidents transférés vers de nouveaux établissements). Cette subvention en hausse permettra par ailleurs d'accompagner la transformation des foyers-logements en résidences-autonomie.

### Fin des travaux à l'Ehpad Henri-Vincenot

Construit en 1986, l'Ehpad Henri-Vincenot, hébergeant des personnes âgées dépendantes, a fait l'objet d'une réhabilitation importante commencée en 2015. Ces travaux, conduits en site partiellement occupé, ont permis d'améliorer la sécurité, le confort des 56 résidents et des personnels, avec une mise aux normes incendie, une mise en accessibilité et des opérations d'embellissement. (subvention d'investissement de la Ville à hauteur d'1M€ dont la moitié versée en 2017). La fin des travaux est prévue pour mai 2017.

### La poursuite de l'expérience intergénérationnelle à Château-Gaillard

En 2017, deux jeunes sportives de l'association sportive Villeurbanne Basket Féminin intégreront les locaux de la résidence Château-Gaillard pour favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées.



### DE NOUVEAUX ESPACES COLLABORATIFS OUVERTS À TOUS

La Ville vient de mettre à disposition de l'association Laboratoire ouvert villeurbannais un local situé place des Maisons-Neuves. L'occupation est consentie à titre gratuit dans le cadre d'une convention d'objectifs. Ce LOV a vocation à être ouvert régulièrement, soir et week-end, pour développer de nouveaux modes de travail, de production et d'innovation autour du savoir "faire soi-même" et "faire ensemble". La Ville souhaite ainsi favoriser l'accueil de différents acteurs du territoire villeurbannais dans une logique collaborative et citoyenne : associations, écoles, centres sociaux, conseils de quartiers, etc. Elle met par ailleurs à disposition de la Miete, Maison de l'initiative, de l'engagement, du troc et de l'échange, un local dans le quartier de la Perralière. Un autre lieu de rencontres, de croisements d'idées et de coopération, avec l'objectif de valoriser le bénévolat, les pratiques et les compétences de chacun.

## VIE ASSOCIATIVE : de nouveaux espaces ouverts à tous

Si le budget de toutes les associations et des centres sociaux (13,12 M€) est en légère diminution (respectivement de -2,25 % sur la totalité des associations et -1 % sur les centres sociaux), la Ville, dans le cadre de "Dialogues Ville/Associations" soutiendra des projets communs ou des actions mutualisées. **Un portail Internet associatif collaboratif sera ainsi mis en ligne dans le courant de l'année 2017.**

La mise en accessibilité de la maison Bertly-Albrecht (création d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite) arrive à son terme. Les associations villeurbannaises bénéficieront en 2017 de sept nouvelles salles grâce à l'aménagement d'un bâtiment annexe (locaux libérés par le Relais d'assistants maternels).

### Maison de quartier des Brosses : Restructuration et nouveau projet d'équipement

La Maison de quartier des Brosses, construite en 1988, va faire l'objet d'une restructuration importante avec la démolition de l'ancien logement de gardien et la construction d'une extension pouvant accueillir trois salles d'activités ; un réfectoire ; une cuisine de réchauffe et une salle de permanence.

Les locaux seront mis en accessibilité. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est estimée à 1,7 M€ (205 K€ inscrits au budget 2017 – démarrage à l'automne 2017). En parallèle de cette extension, le projet d'équipement, écrit avec l'équipe de la Maison de quartier, réaffirme la place des familles, à la fois en tant qu'usagers mais également en tant qu'acteurs de la vie de leur quartier. Des projets seront développés avec les équipements et les associations locales. La Maison de quartier accueillera ainsi de nouveaux services/permanences pour les familles en privilégiant les thématiques phares du nouveau projet : citoyenneté, parentalité, égalité femmes-hommes.



» Restructuration de la Maison de quartier des Brosses (image d'ambiance).



## **SANTÉ : l'accompagnement des professionnels**

La Ville soutient la restructuration et l'agrandissement des locaux du Planning familial, elle poursuit l'accompagnement des professionnels de santé souhaitant s'installer à Villeurbanne : centre de consultations du Médipôle, Maison de santé pluriprofessionnelle (voir ci-dessous).

### **Maison de santé pluriprofessionnelle dans le quartier des Buers**

Au n° 36 de la rue du 8-mai-1945, la Ville a fait l'acquisition de locaux – d'une surface de 517 m<sup>2</sup>, pour un montant de 1,3 M€ HT – destinés à accueillir une maison de santé pluriprofessionnelle. Un projet élaboré en juin 2014 par douze professionnels de santé libéraux, regroupés en association (L'association des professionnels de santé des Buers). Le local sera loué à l'association et accueillera quatre médecins généralistes, deux infirmières, deux kinésithérapeutes, quatre orthophonistes et une psychologue. Le projet a été validé par l'agence régionale de Santé et va permettre de couvrir à la fois les besoins de santé des habitants de Buers Nord et ceux de Saint-Jean. Ainsi, une permanence de soins sera assurée dès l'ouverture du lundi au samedi matin. La livraison des locaux est prévue pour le dernier trimestre 2017. (1,629 M€ pour la maison de santé inscrit à la PPI en 2016 et 573 K€ pour le local complémentaire en 2017).

**1**  
*maison de santé pluriprofessionnelle*

**4**  
*médecins généralistes*

**2**  
*infirmières*

**2**  
*kinésithérapeutes*

**4**  
*orthophonistes*

**1**  
*psychologue*



▲ Le stade Cyprian.

## SPORT : améliorer et développer les installations sportives

La programmation des investissements 2017 (4,805 M€) a fait l'objet d'une large concertation en 2016 avec les usagers des installations sportives existantes ou à venir. Elle porte notamment sur : la construction d'un complexe sportif dans le cadre de la Zac Gratte-ciel centre-ville (2,75 M€ – voir encadré), la rénovation du gazon synthétique du complexe sportif Cyprian (0,43 M€), la reconstitution du terrain sportif de proximité Salengro (0,19 M€ pour l'installation entre autres d'un gazon synthétique), remplacement du sol sportif et de la structure d'escalade du gymnase Saint-Jean (0,182 M€) et la fin des travaux au Centre nautique Etienne-Gagnaire (vestiaires et accueil des publics).

Pour ce qui relève du fonctionnement, les subventions aux associations et structures professionnelles (1,917 M€) baissent de 2 %. Les critères s'appliquant au regard des conventions d'objectifs et des projets déposés.



### COMPLEXE SPORTIF GRATTE-CIEL CENTRE-VILLE

Dans le cadre du projet Gratte-Ciel centre-ville, la ville de Villeurbanne assure la maîtrise d'ouvrage d'un complexe sportif sur la parcelle dédiée à la reconstruction du Lycée Pierre-Brossolette. Sur trois niveaux, il accueillera : une grande salle dédiée aux sports collectifs (44 m x 26,5 m), une salle polyvalente (50 m<sup>2</sup>), une petite salle (630 m<sup>2</sup>) dédiée à la gymnastique, la danse et le tennis de table et un terrain extérieur sur une terrasse de 285 m<sup>2</sup>. La préparation du chantier est prévue pour avril 2017 et les travaux de construction (18 mois) sont programmés pour mi 2017.



## **CULTURE : préserver tous les financements**

En 2016, la Ville a construit un plan d'économie ne dégradant ni l'offre culturelle, ni l'éducation artistique et décidé, entre autres, d'organiser les Invites tous les deux ans (voir ci-dessous). Une architecture budgétaire qui a permis de maintenir le niveau de financement des équipements culturels subventionnés pour quatre années (de 2016 à 2019). **La signature d'un pacte culturel avec le ministère de la Culture** va par ailleurs permettre, durant trois ans, de préserver le niveau de participation actuel de l'État. Additionnées à celles de la Ville, ces subventions représentent plus de 80 % des financements accordés aux structures culturelles villeurbannaises (TNP, Institut d'art contemporain, Urdla, Les Ateliers Frappaz, Théâtre Astrée, théâtre de l'Iris, cinéma Le Zola, Centre Léo-Lagrange, MJC...). Le ministère de la Culture a également annoncé en 2016 son retour en financement progressif des conservatoires de musique. Une annonce qui permet à Villeurbanne d'ajuster son niveau de financement à l'École nationale de musique, après avoir compensé en partie le retrait des autres partenaires : État et Région. L'ENM continuera ainsi d'animer des ateliers dans les quartiers et en milieu scolaire, notamment à travers l'opération "Orchestre à l'école".

### **Les Invites 2017**

Depuis 2002, Les Ateliers Frappaz, labellisés Centre national des arts de la rue (CNAR), portent la direction artistique et scénographique des Invites, festival produit par la Ville. Ses missions et moyens ont été confortés par le ministère de la Culture en 2016. Ils consistent à accompagner des compagnies dans leurs projets à travers des résidences de création. L'édition 2017 s'affirmera donc comme une grande vitrine de restitution et de diffusion artistique d'une partie du travail réalisé en deux ans aux Ateliers Frappaz. Le budget dédié à l'organisation des Invites s'élève à 1,266 M€.

### **CONVENTION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

La Ville va signer avec les ministères de la Culture et de la communication et de l'Éducation nationale une convention et un plan d'actions. L'objectif est de mettre en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle - de la maternelle à la 3<sup>e</sup> - et d'expérimenter trois résidences d'artistes dans trois groupes scolaires de Villeurbanne classés en Réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP +). Il s'agira également de conforter les bibliothèques et centres de documentation dans les écoles (BCD) grâce à l'appui du service de prêts aux collectivités (le PAC) du réseau des médiathèques de Villeurbanne.





vi | eurbanne

## CADRE DE VIE: des espaces verts dans tous les quartiers

La présence de la nature et de la biodiversité participe au bien être en ville. Villeurbanne continue d'accroître le nombre et la superficie des espaces verts avec l'objectif de créer ou d'aménager des espaces publics dans chaque quartier, dans toute la ville. **En 2017, 1,840 M€ inscrit à la PPI est dédié au secteur Paysages et nature.**

### Projets de jardins collectifs au Tonkin et à Buers/Croix-Luizet

Début 2016, un collectif d'habitants du Tonkin a souhaité développer un projet de jardin collectif dans le quartier. La Ville financera l'aménagement d'un terrain de 500 m<sup>2</sup> – situé 43 rue du Tonkin – avec l'installation de clôtures et un accès à l'eau. Dans le quartier des Buers, l'association Jardins en transition (jardin d'Yvonne), la Maison de Croix-Luizet et le Conseil de quartier ont souhaité lancer un projet similaire. Le jardin pourrait voir le jour sur deux parcelles d'une surface totale de 690 m<sup>2</sup> au niveau des 35 et 37 rue Octavie (aménagement du terrain, accès à l'eau et création d'un cheminement financés par la Ville). L'association "le passe jardin" accompagnera ces deux projets pour permettre la structuration en association des deux collectifs (mission financée par Grand Lyon la métropole). Les premières plantations réalisées par les habitants sont prévues au printemps 2017.

### Création d'un mail piétonnier à Jacques-Monod

Un mail piétonnier paysager, d'une surface de 1200 m<sup>2</sup>, va être aménagé aux abords du relais jeunes Jacques-Monod (330 K€). L'objectif est de relier, par des cheminements plus confortables – dont un pour les personnes à mobilité réduite – différents espaces publics, du boulevard Réguillon à la rue Frappaz jusqu'à la nouvelle rue François-Jacob et l'impasse Martin. Deux ambiances paysagères seront bien distinctes: un petit bois avec des essences variées et, entre le Relais jeunes et le cheminement piéton, des massifs de vivaces et de graminées colorées. L'espace sera éclairé et ouvert jour et nuit. Les travaux débiteront en mars 2017 pour une durée de six mois.



**OUVERTURE AU PRINTEMPS  
DU JARDIN  
JACOB-HUGENTOBLER**  
Trait d'union vert entre les rues Jean-Jaurès et Valentin-Haüy, le futur jardin Jacob-Hugentobler (6400 m<sup>2</sup>) est aménagé à la manière d'une promenade entre les arbres. Avec de multiples terrasses le long d'une passerelle en bois, une prairie ensoleillée et un point de vue sur la balme villeurbannaise. Cet espace de détente et de découverte a été pensé dans le respect des milieux naturels et de la biodiversité. Les travaux ont commencé en octobre 2016. Son ouverture au public est prévue au printemps 2017. Maitrise d'œuvre : Atelier Sites - paysagiste et architecte : Christine Munoz – Hervé Picard Coût global des travaux : 900 K€ (500 K€ en 2017)



## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : développement des énergies renouvelables

Une ligne budgétaire permet chaque année d'améliorer significativement la qualité thermique des bâtiments municipaux (1,44M€). L'intervention de la Ville sur le bâti est en effet appréhendée sous l'angle de la démarche environnementale et des économies d'énergies. Les menuiseries de l'hôtel de ville seront ainsi restaurées avec la mise en place d'un double vitrage et un traitement de l'étanchéité à l'air (500 K€ – début des travaux : été 2017 pour une livraison fin 2018).

Des travaux seront réalisés sur les façades du groupe scolaire Lazare-Goujon et du gymnase Eugène-Fournière, en vue d'améliorer la qualité des enveloppes thermiques et de diminuer les consommations d'énergie.

Avec ces mêmes objectifs, la Ville met en place un vaste plan de remplacement de l'éclairage public existant (1,43M€). Le projet de voirie de l'avenue St-Exupéry intègre la rénovation complète de l'éclairage pour passer en 100 % LED (250K€ de travaux pour réaliser une économie d'énergie de 37 %). La mise en lumière de l'hôtel de ville a pour objectif de valoriser l'architecture du bâtiment tout en permettant de réduire la consommation électrique. L'installation de LED conduira à une économie d'énergie de 43 % et limitera l'intervention des services techniques – notamment celle liée au changement de couleur pour certains événements (150 K€). Un passage en LED est également prévu dans la grande salle de l'Astroballe (265 K€).



### INSTALLATION DE CAPTEURS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE RIZE

Le Rize est l'un des équipements de la Ville parmi les plus énergivores. Une consommation électrique liée à la climatisation des archives municipales, toute l'année, 24h/24 et 7j/7. Le stockage en archive nécessite en effet des règles de température et d'hygrométrie spécifiques. Pour en limiter l'impact écologique et économique, des panneaux photovoltaïques seront installés sur le bâtiment, afin d'utiliser l'énergie produite directement. Les travaux devraient commencer au deuxième trimestre 2017 (130 K€).



# DÉVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT : les projets sortent de terre

## Zac Villeurbaine la Soie

Environ 500 logements sont en cours de construction. La programmation totale permettra à terme l'installation de 3000 nouveaux habitants. L'émergence de ce nouveau quartier s'accompagnera d'une offre conséquente d'équipements publics : places, espaces verts, groupe scolaire, crèche, gymnase et terrain de proximité. Les travaux débiteront au printemps prochain par la création de l'esplanade Miriam-Makeba et du jardin Jorge-Semprun.

## Place Grandclément

Les travaux d'amélioration de la ligne C3 s'accompagnent d'une transformation de la place Grandclément et de ses abords. Cette place, qui s'est progressivement retrouvée encerclée par les voies de circulation, va faire l'objet de travaux d'aménagement importants pour redevenir une place à vivre, avec une mise en valeur des éléments patrimoniaux qui l'entourent, avec des carrefours sécurisés et des cheminements piétons plus confortables... La livraison des travaux de C3 est prévue pour fin 2018; celle du boulevard Eugène-Réguillon à l'automne 2019 concomitamment au démarrage des travaux de la partie centrale et ouest de la place.

## Gratte-Ciel centre-ville

La maison du projet, lieu d'information et d'échanges, ouvrira le 26 janvier 2017 au 157 cours Émile-Zola. Le chantier du projet urbain de 7 ha a commencé en 2016 par la démolition et l'obtention du permis de construire du lycée et du complexe sportif. Le travail pour la production des 130 premiers logements a été engagé. Un premier permis de construire a été déposé par Est Métropole Habitat pour 67 logements.

## Zac des Maisons-Neuves

C'est un quartier exemplaire en termes de développement durable. Plusieurs programmes de logements sont déjà livrés. La construction des deux derniers immeubles – un d'EMH et celui de Bouygues qui accueillera 130 logements ainsi qu'une crèche – a débuté pour une fin prévisionnelle de la Zac en 2018, qui verra également les aménagements définitifs des espaces publics – place centrale, plantations, voirie...





### Terrain des Sœurs

La première tranche des travaux de voirie a commencé en septembre 2016 pour une livraison au printemps 2017. Le projet d'ensemble accueillera au total plus de 350 logements, un hôtel de 130 chambres, un pôle petite-enfance (cf. page 11) ainsi qu'un parc de plus de 4 000 m<sup>2</sup>. La construction des 100 premiers logements (EMH / RSH et Diagonal) qui comprend 500 m<sup>2</sup> d'activités démarre en janvier 2017.

**À noter également** les chantiers d'espaces publics : avenue Saint-Exupéry et la deuxième phase du cours Émile-Zola (entre la place Charles-Hernu et la rue Hippolyte-Kahn).

En termes de logement, la Ville maintiendra son effort sur le financement du locatif social et la réhabilitation thermique des bâtiments : bailleurs sociaux, copropriétés et logement individuel.

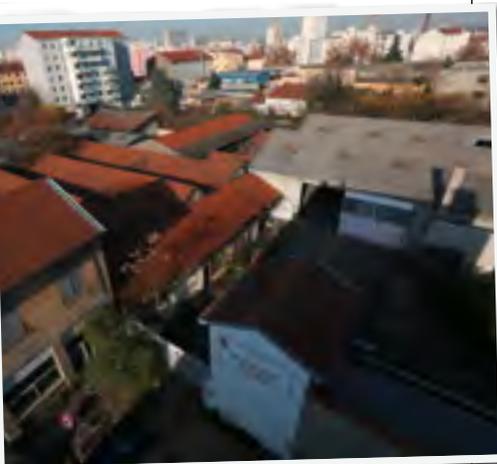
### LE PUP, PROJET URBAIN PARTENARIAL : LES OPÉRATEURS PRIVÉS PARTICIPENT AU FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Plusieurs projets d'aménagements à Villeurbanne relèvent du projet urbain partenarial, dit PUP. Il s'agit d'un outil qui permet de faire participer des opérateurs privés au financement d'équipements publics rendus nécessaires par leur opération : écoles, crèches, voiries, espaces verts... Il s'agit d'une procédure négociée. Concrètement, la Ville et la métropole contractualisent avec les acteurs privés le niveau de leur participation aux équipements publics que les collectivités auront la charge de réaliser. Cette procédure, qui tend à se développer, entre en complémentarité de grandes opérations d'aménagement public comme les Zac (zone d'aménagement concerté).

Aujourd'hui cinq PUP sont en cours à Villeurbanne et inscrits au plan pluriannuel d'investissement de la Métropole. Dans ce cadre, 900 nouveaux logements seront créés. Les PUP vont permettre de financer :

- 6,57 classes ;
- 10 berceaux supplémentaires en crèches ;
- Un square public de 1700 m<sup>2</sup> (PUP Alstom) ;
- Une allée piétonne, une placette (650 m<sup>2</sup>) et des jardins partagés (750 m<sup>2</sup>) (PUP Gervais -Bussière) ;
- Un terrain de proximité de 450 m<sup>2</sup> (PUP Amblard).

Les PUP vont ainsi générer 2,77M€ de recettes en 2017 (projets Alstom, Amblard et Gervais-Bussière) et 1,063 M€ en 2018 (Alstom et Gervais-Bussière)



▲ PUP Gervais-Bussière.

## ÉCONOMIE ET EMPLOI : développer l'économie génératrice d'emploi

La Ville poursuit les actions engagées pour **favoriser un développement économique générateur d'emplois, faciliter l'implantation d'activités nouvelles**, maintenir celles déjà implantées et soutenir l'économie sociale et solidaire.

Villeurbanne organisera en novembre 2017, sur le campus de la Doua, la deuxième édition de "**Territoires d'innovation**", un événement qui vise à mettre en lumière et en réseau les acteurs locaux de l'innovation : universités, laboratoires de recherche, plateformes technologiques, pôles de compétitivité... Une soirée destinée aux entreprises (grands groupes, PME, TPE) autour de partages d'expérience, de débats et de démonstrations.

**Le Village des recruteurs** s'installera à nouveau à Villeurbanne en mai 2017. Une vingtaine d'entreprises de tous secteurs, sera présente en centre-ville. L'objectif est de rapprocher les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent et d'orienter les visiteurs vers des formations qui permettent l'accès à l'emploi. En 2015, 263 entretiens d'embauches avec été fixés et 853 postes proposés.

### TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Villeurbanne a porté la candidature de Saint-Jean pour expérimenter le modèle "Territoire zéro chômeur de longue durée" et a été retenue. Ce projet, initié par ADT Quart-Monde, permet de réinsérer dans l'emploi les chômeurs de longue durée. L'objectif est, durant cinq ans, de réinjecter toutes les dépenses publiques liées au chômage de longue durée, dans une entreprise destinée à ces mêmes demandeurs d'emploi. Sur le territoire de Saint-Jean, il s'agit de proposer à tous les chômeurs de longue durée volontaires un CDI à temps choisi adapté à leurs compétences, sans aucune sélection. Des Entreprises à but d'emploi (EBE) vont ainsi être créées. Le business plan, le statut juridique viennent d'être présentés. Le directeur de la première EBE sera recruté en début d'année. Les premières embauches sont prévues en février 2017 avec un recrutement, à terme, d'une centaine de personnes.



Travaux d'accessibilité au Centre nautique Étienne-Gagnaire.

## **- HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ : permettre à chacun de participer à la vie de la cité**

1M€ est dédié cette année à la mise en accessibilité des bâtiments et équipements publics.

Les Rencontres villes et handicaps auront lieu du 9 au 21 mai 2017. L'objectif de cet événement, organisé tous les deux ans avec les associations locales et les acteurs de l'éducation, est de sensibiliser le grand public aux handicaps et d'informer les enfants, dès le plus jeune âge, aux problématiques des différents types de handicaps.

### **Accueil des enfants en situation de handicap dans les centres sociaux**

Depuis 2013, les centres sociaux de la ville ont souhaité accueillir des enfants en situation de handicap. La Ville les a accompagnés en 2015 – via sa mission Handicap – pour obtenir des financements de la Caf (30 K€ puis 25 K€). En 2017, les sept centres sociaux bénéficieront de 35K€ (25K€ via la recette Caf, 2K€ via la mission Handicap et 8K€ via la délégation des centres sociaux). Ce soutien a, par exemple, permis en 2016 d'accueillir 46 enfants différents en accueil de loisir (mercredis et vacances) et de créer deux emplois dédiés (en contrat «emploi d'avenir»). Trois référents «handicap» ont été identifiés dans les centres sociaux (accueil, orientation des familles, définition de l'accueil possible) et quinze professionnels ont pu bénéficier d'une formation dédiée via « Une souris verte ».

## **- PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : armement de la police municipale**

Le contexte et les missions de la Police municipale ayant évolué, la ville de Villeurbanne a souhaité revoir les moyens de protection de ses équipes pour sécuriser leur intervention dans l'espace public. À la suite d'un nouveau processus de concertation et d'échange avec les agents de la police municipale, leur dotation en armes à feu a été validée. Après une phase d'évaluation psychologique, une formation spécifique (contexte d'intervention, maniement de l'arme...), les agents de police devraient être armés à partir du deuxième trimestre 2017. **Le budget prévu pour l'ensemble de cette dotation s'élève à environ 79,5 K€** (formations, équipement, réorganisation de l'armurerie, modalités de contrôle d'accès au poste, etc.)



## **SERVICE PUBLIC : améliorer la qualité du service aux usagers**

L'État va confier de nouvelles compétences aux communes. À compter d'octobre 2017, les Pactes civils de solidarité (Pacs) relèveront de la compétence municipale (conclusion, modification ou dissolution). La carte nationale d'identité électronique sera par ailleurs mise en œuvre en 2017 (date à préciser).

### **Extension de la certification qualité au service des cimetières**

En 2012, Villeurbanne avait été la première commune de l'agglomération à recevoir la certification Qualiville répondant à une trentaine de critères concernant l'accueil, l'orientation et l'information des habitants. En 2015, la certification a été renouvelée pour un cycle de trois ans. Devant les bénéfices de cette démarche de qualité, son périmètre a été étendu au service des cimetières.

### **EDUCATION ET PETITE ENFANCE : DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES**

Afin de simplifier les démarches liées à la scolarité ou au mode de garde des enfants, un Portail Familles sera mis en ligne durant l'année 2017. Au démarrage, il permettra aux familles de consulter leurs dossiers et de régler leurs factures en ligne. Il sera enrichi par la suite.

Par ailleurs, les accueils de l'Education et de la Petite enfance seront réunis au sein d'un même espace, de plain-pied, à proximité immédiate de l'annexe de l'hôtel de ville. Il sera aménagé pour recevoir le public dans de meilleures conditions (560 K€).